

**Séance de rentrée du mercredi 27 août 2025**

**Salle MS 160, 12h15-13h**

**Maîtrise universitaire disciplinaire (MASE 1) et  
bi-disciplinaire (MASE 2) en enseignement  
secondaire I et II**



# Déroulement de la séance

- I. Mots de bienvenue par M. Olivier Maulini, Directeur de l'IUFE
- II. Informations du DIP par Céline Merad-Malinvernì
- III. Présentation de l'Association des étudiant-es de la formation des enseignant-es du secondaire (AEFES)
- IV. Admissions : rentrée 2025
- V. Organisation et informations générales
- VI. Contacts
- VII. Questions

## I. Mots de bienvenue par le Directeur de l'IUFE

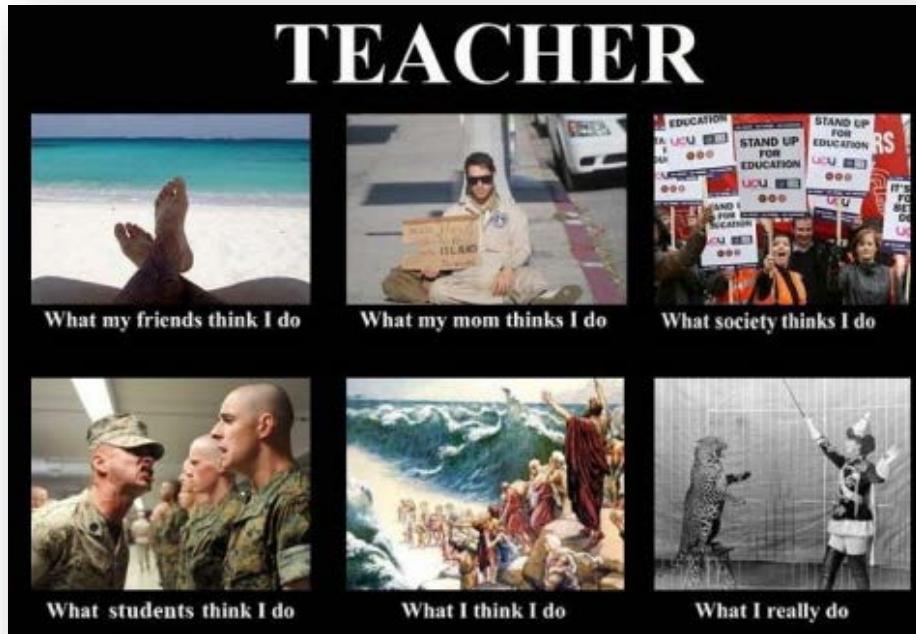


**Olivier Maulini**  
Professeur ordinaire  
Directeur de l'IUFE

# Bienvenue en formation !



# Un métier, des transactions



# Relations d'études

En formation pour l'enseignement, les dispositifs d'alternance impliquent **trois partenaires principaux** dans les relations d'études : le corps étudiantin, le corps enseignant de l'Institut et le personnel du Département de l'instruction publique assurant l'encadrement des stages sur le terrain. Les associations et/ou les syndicats représentatifs de ces trois groupes participent à la régulation des interactions, dans le cadre institué par **les textes et les procédures règlementaires** en vigueur à l'Université.

En cas d'incertitude, de question et/ou de litige à propos des relations d'études, les personnes concernées peuvent se référer, dans cet ordre, aux ressources suivantes :

La [Charte d'éthique et de déontologie](#), qui promeut le respect de la personne dans les activités universitaires.

Le [Mémento sur la protection de la personnalité et gestion des conflits dans les relations d'études](#), qui définit les voies et les instances de recours et de médiation établies sous l'autorité

## Documents et ressources

[Charte d'éthique et de déontologie](#)

[Mémento sur la protection de la personnalité et gestion des conflits dans les relations d'études \(UNIGE\)](#)

[Règlement interne relatif à la procédure d'opposition \(UNIGE\)](#)

[Règlement d'organisation \(IUFE\)](#)

[Cellule Confiance \(UNIGE\)](#)

[ADEFEP | AEFES ||| SPG | FAMCO | UCESG](#)

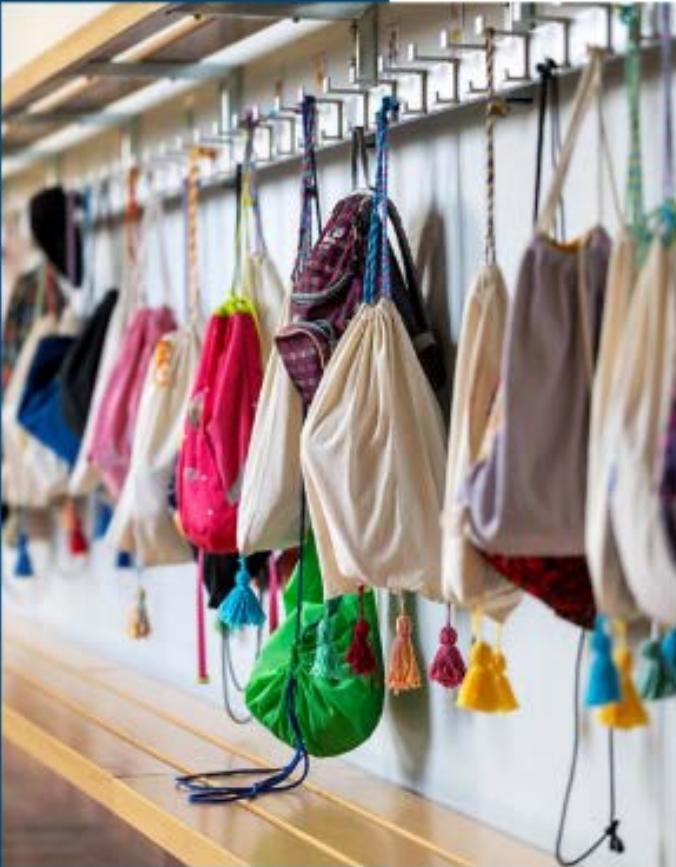
## **II. Informations du DIP**

## I. La Directrice des ressources humaines du DIP vous souhaite la bienvenue



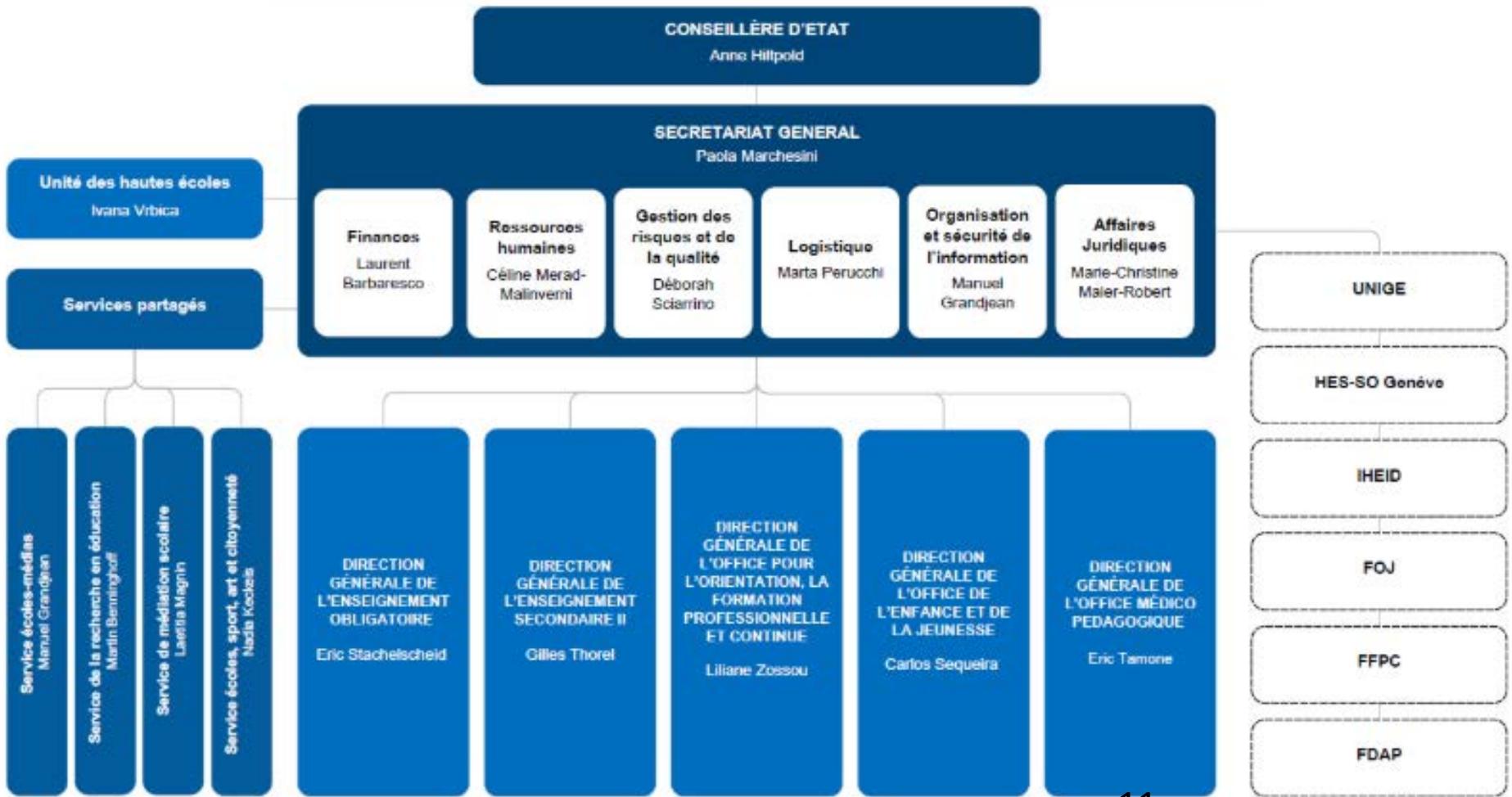
**Céline Merad-Malinverni**

Directrice des ressources humaines du DIP



## Mission principale du DIP

- garantir l'accès de tous les enfants du canton à un système d'enseignement public et gratuit.
- donner aux élèves le moyen d'acquérir les meilleures connaissances et compétences en vue de leur vie future,
- favorise le développement harmonieux de chaque enfant et de chaque jeune afin qu'il ou elle puisse participer pleinement à la vie sociale.





# Chiffres-clés

## Le DIP c'est aussi:

- **59** établissements primaires (167 écoles) + école climatique et école climatique de Boveau
- **19** établissements du CO
- **28** établissements du secondaire II et tertiaire B dont 4 établissements mixtes : 11 collèges, 6 ECG dont l'ECGA à Jean-Piaget, les pôles de formation professionnelle, 3 établissements de la transition professionnelle (CFPP, ACCES II, Parcours individualisés)
- **106** structures de l'enseignement spécialisé (49 classes intégrées, 52 écoles de pédagogie spécialisée (+1), 1 école d'orientation et de formation pratique, 4 écoles de formation préprofessionnelle) + 1 dispositif de soutien en enseignement spécialisé + 1 dispositif "Ecole à l'hôpital" + 1 dispositif "Ecole à la Clairière" + 1 dispositif "Relais mobile".



## Le DIP en chiffres



~ 10'500 collaboratrices et collaborateurs fixes  
~ 5'000 auxiliaires



~ 5'200 à l'EO                  ~ 3'300 à l'ESII  
~ 1'200 à l'OMP                  ~ 580 à l'OEJ  
~ 200 à l'OFPC                  ~ 260 aux SGx



~ 8'268 enseignants



~ 84'000 élèves



# Cadre légal et réglementaire en bref

---



Respect



Intégrité



Disponibilité



Impartialité

## Politique RH

### Nos valeurs

# Politique RH

## Principes



Autonomie



Responsabilisation



Confiance



Résultats



Collaboration

# **Politique RH**

Principes généraux  
du droit administratif

**Le principe de légalité**

**L'égalité de traitement**

**La bonne foi**

**La proportionnalité**

**Le droit d'être entendu**

# **Loi sur l'instruction publique (LIP)**

## **Laïcité**

Art. 123

Attitude générale

Art. 11

Respect des convictions politiques et religieuses

### **Comportement attendu :**

- Respect de la dignité liée à la mission éducative
- Loyauté envers l'Etat : éviter tout comportement pouvant lui porter préjudice
- Respect de la laïcité en toutes circonstances

### **Neutralité religieuse et politique :**

- Interdiction d'exercer un rôle ou une fonction religieuse
- Aucun signe ostensible (voile, kippa, croix, badge politique, etc.) autorisé pour le personnel enseignant
- En tant que représentant·e de l'État, l'enseignant·e doit observer une stricte neutralité

### **Elèves :**

- Les signes religieux visibles sont tolérés chez les élèves
- L'enseignement public garantit le respect des convictions politiques et religieuses des élèves et des parents
- Toute forme de propagande religieuse ou politique est strictement interdite auprès des élèves

# **Loi sur l'instruction publique (LIP)**

## Art. 13

### Relation avec la famille

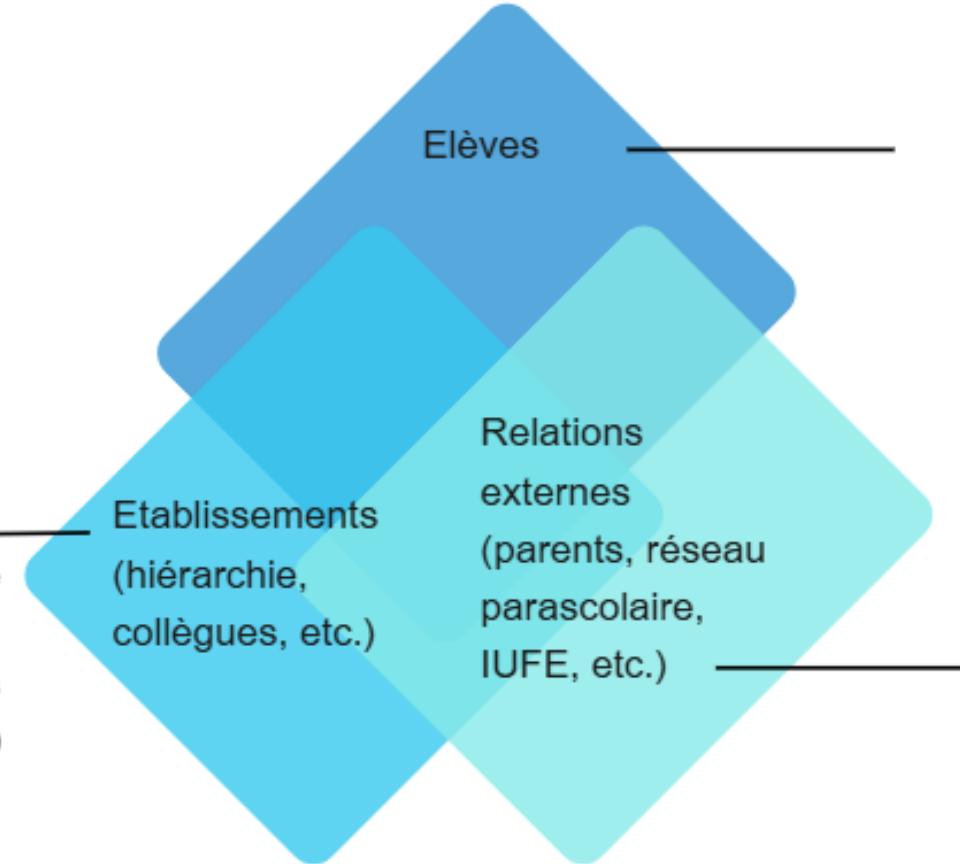
L'école publique complète l'action éducative de la famille en lien étroit avec celle-ci

Elle peut collaborer avec divers milieux externes (culturels, associatifs, économiques, etc.)

Les parents d'élèves mineurs sont entendus avant toute décision importante les concernant

# Etre enseignant ou enseignante

- Participer et être impliqué dans les activités de l'école
- Collaborer et interagir avec diligence
- Avertir sa hiérarchie directe en cas de dysfonctionnements (abus, infractions...)



- Apporter la connaissance et les compétences
- Avoir un rôle d'autorité
- Garder une distance professionnelle adéquate
- Gérer les comportements problématiques
- Déetecter, soutenir et alerter en cas de maltraitance

Interagir avec compréhension et considération tout en garantissant un cadre

# Devoirs de l'enseignant-e D.RH.00.25



## Devoirs spécifiques liés à la fonction éducative

- Les membres du corps enseignant exercent un ascendant sur leurs élèves en raison de leur position hiérarchique d'autorité vis-à-vis d'eux.



## Devoir d'exemplarité

- Le personnel enseignant doit adopter en tout temps un comportement auquel les élèves peuvent s'identifier. A défaut, il détruirait la confiance que la collectivité et en particulier les parents et les élèves ont placée en lui.



## Devoir de fonction

- Dans toute relation avec les élèves, apprentis et stagiaires, les membres du personnel doivent garder une distance professionnelle adéquate, y compris sur les réseaux sociaux (notamment en n'acceptant pas ou en ne sollicitant pas de demandes "d'amitié" d'élèves, d'apprentis et



## Au-delà de l'activité professionnelle

- La jurisprudence a eu lieu de préciser à plusieurs reprises que le devoir de fidélité embrasse l'ensemble des devoirs qui incombent aux enseignants dans l'exercice de leurs activités professionnelles et extra-professionnelles



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la formation et de la  
jeunesse (DIP)  
Direction des ressources humaines

# DIRECTIVE DÉPARTEMENTALE

D.RH.00.32 TEMPS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTES  
ET ENSEIGNANTS

*Niveau de protection :*

Public

# Temps de travail

Défini dans le **B5 10.04**

Règlement fixant le statut des membres du corps enseignant primaire, secondaire et tertiaire B (RStCE)

## TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL

1800 heures  
(≈ 40h/semaine)

## RÉPARTITION

- **Temps avec les élèves** : 22 périodes par semaine durant 38,5 semaines (plein temps)
- **Temps hors présence des élèves** : planification, correction, réunions, etc.

## Calculs indicatifs :

Sur 45 semaines : ≈ 40h/semaine

Sur 38,5 semaines (hors vacances) : ≈ 46,75h/semaine

## VACANCES

5 semaines de congé à prendre durant les vacances scolaires

## HORS VACANCES

- Travail organisé librement
- Compensation des heures

# Temps constitutifs de l'horaire hebdomadaire

1.

**Temps d'enseignement face aux élèves (périodes à la FEA) ~35%**

2.

**Temps de gestion et de planification du travail (préparation, correction, évaluations, travaux administratifs, ...) ~40%**

3.

**Temps d'entretien (réunion, entretien de suivi d'élèves, visites) ~10%**

4.

**Temps de concertation (avec les autres enseignants, avec les partenaires de l'école) ~10%**

5.

**Temps de formation continue et le développement professionnel (cours, lectures professionnelles...) ~5%**



# Les projets phares au CO et à l'ESII

---

# Projets stratégiques et enjeux actuels

## Réforme du cycle d'orientation

### **Objectif:**

Vers un CO qui oriente mieux, qui limite le décrochage scolaire, plus hétérogène

### **Pilote:**

- deux établissements testeront cette année, dans six classes de 9<sup>e</sup> CO,
- des groupes de besoins en français et en mathématiques,
- en organisant les groupes d'élèves sur la base de leurs besoins et de leurs avancées dans les apprentissages au fil de l'année scolaire.
- Par ailleurs, les élèves du CO recevront désormais une attestation de compétences transversales leur permettant de valoriser dans un CV des atouts personnels non visibles dans un carnet scolaire, leur permettant aussi de mieux s'orienter.

# Projets stratégiques et enjeux actuels

## OrFo23

Nouvelle ordonnance fédérale de formation professionnelle pour le commerce (OrFo23)

**Objectif :** formation centrée sur les compétences opérationnelles, selon les attentes des entreprises

**Mise en œuvre** en Suisse latine depuis la rentrée 2023

**Durée :** 2 à 4 ans

**Diplômes :** AFP, CFC, MP

**Lieux de formation :**

- École (connaissances)
- Entreprise (pratique)
- Cours interentreprises (CIFC Genève, ORTRAS, Espace Entreprise)

## Culture générale (CG) 2030

**Objectif :** Adapter l'enseignement de la CG en formation professionnelle initiale aux exigences futures de la société et du marché du travail

**Révision en cours :**

- Évaluation du concept, contenu, durée et procédures de qualification
- Coordination avec les plans d'études de la scolarité obligatoire

**Entrée en vigueur :**

- Nouvelle ordonnance SEFRI et plan d'études cadre : 1er janvier 2026
- Manuel national pour harmoniser les plans d'études école (élaboré par les cantons, HEFP, HEP)

## Maturité professionnelle (MP) 2030

**Objectif :** Adapter la MP aux besoins actuels et futurs, tout en restant attractive pour les jeunes aux bons résultats scolaires  
Pas de réforme fondamentale, mais des ajustements ciblés

**Documents clés :**

Nouvelle ordonnance (OMPr) adoptée le 13 juin 2025

Plan d'études cadre publié à la même date  
Entrée en vigueur : 1er mars 2026

**Axes de révision :**

- Optimisation de l'OMPr et du PEC MP (langues, maths, compétences transdisciplinaires)
- Allègement et numérisation des procédures de reconnaissance
- Renforcement de la collaboration et de la communication entre partenaires

# Projets stratégiques et enjeux actuels

## Offre préqualifiante

### Objectifs de la réforme :

- Réduire le décrochage scolaire
- Améliorer la transition entre le CO et l'enseignement secondaire II (ESII)
- Proposer une offre plus lisible, cohérente et évolutive
- Renforcer l'accompagnement individualisé des élèves

### Evolutions :

- Mise en place d'un tronc commun de 2 à 4 semestres
- Affectation dans les établissements du secondaire II selon le domicile.
- Répartition en fonction des capacités d'accueil et de l'offre locale.
- Création d'une Direction du pilotage de l'offre préqualifiante (2026).
- Meilleure coordination entre CO et ESII (référentiel commun, accompagnement des familles).

## matu2023.ge

Bases légales révisées en vigueur depuis le 1er août 2024 : ordonnance (ORM), règlement (RRM) et convention administrative

Plan d'études cadre publié en juin 2024

### Objectifs :

- Renforcer la pertinence de la formation face aux enjeux actuels (numérisation, durabilité, citoyenneté)
- Améliorer la comparabilité des certificats
- Consolider les conditions cadres (équité, qualité, orientation)

### Evolutions :

- Nouvelles orientations des options spécifiques (OS)
- Renforcement du français, des maths et des langues nationales
- Développement des compétences interdisciplinaires, transversales et sociales

## Intelligence artificielle

IA & cadre scolaire : enjeux clés

### Objectifs

- Former à des usages pertinents et critiques de l'IA
- Maintenir l'adhésion aux compétences scolaires

### Principes

- Maîtriser le potentiel et évaluer les risques de l'IA
- Favoriser réflexivité, échanges et intelligence collective

### Evolutions

- Transformation des pratiques pédagogiques et du rapport au savoir
- Questionnement sur les cadres de légitimation traditionnels

Bon stage  
au DIP



### **III. Association des étudiant-es de la formation des enseignant-es du secondaire (AEFES)**



Association des Etudiant.es  
de la Formation en Enseignement Secondaire

## L'AEFES représente les intérêts des étudiant-es

- Lors des assemblées et des commissions de l'IUFE
- Dans des situations de litige
- Face aux différent-es acteurs et actrices du système éducatif genevois.

## L'AEFES participe au bien-être de chacun-e

- Elle constitue un espace d'écoute et d'accueil
- Elle tente d'avoir une vue d'ensemble des différentes affaires qui émaillent invariablement l'année scolaire; repère les situations de litige
- Elle fait le lien entre les étudiant-es et la Direction de l'IUFE

## L'AEFES constitue une force de proposition

- Pour faire évoluer la problématique de la précarité étudiante consubstantielle à la formation
- Pour améliorer les conditions d'intégration et d'accueil dans les établissements

## Informations pratiques sur l'AEFES

- Page dédiée sur le site de la FORENSEC ([lien](#))
- Assemblée générale en début d'année
- Contact pour s'informer et/ou s'affilier : [aefes@unige.ch](mailto:aefes@unige.ch)

## **IV. Admissions**

**Rentrée 2025-2026**

## **1<sup>ère</sup> année dans la formation**

**133 étudiant-es admis-es / 301 candidat-es**

**121 en MASE 1 et 19 en MASE 2**

**155 stages dont 142 en SR et 13 SRP**

Rentrée 2025-26 :

**15 disciplines ouvertes à la formation**

## **2<sup>ème</sup> année dans la formation**

**118 étudiant-es**

**98 en MASE 1 et 20 en MASE 2**

**143 stages dont 83 en SR et 60 en SRP**

**24-26 PEA (dont 5 ETUS en rattrapage)**

## **CSDS**

**16 étudiant-es / 16 candidat-es**

**25 stages**

**279 étudiant-es au total  
330 stages**

## V. Organisation et informations générales

## Règlement d'études FORENSEC 2025 :

[disponible sur notre site](#)

### Evaluation et attribution des crédits

- 12: Tentatives et retraits
- 13: Echec et ratrappage
- 14: Absences et congés
- ...

### RÈGLEMENT D'ÉTUDES 2025 DE LA FORMATION EN ENSEIGNEMENT DU SECONDAIRES (FORENSEC)

#### CHAPITRE 1 : Dispositions générales

#### CHAPITRE 2 : Maîtrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (*Master of Arts in Secondary Education – MASE disciplinaire*).

Orientations :

- o Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I et les écoles de maturité (*Teaching Certification in Lower-Secondary and Upper-Secondary Education*)  
ou
- o Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (*Teaching Certification in Upper-Secondary Education*)

#### CHAPITRE 3 : Maîtrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire (*Bi-disciplinary Master of Arts in Secondary Education – MASE bi-disciplinaire*)

Orientations :

- o Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I et les écoles de maturité (*Teaching Certification in Lower-Secondary and Upper-Secondary Education*)  
ou
- o Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (*Teaching Certification in Upper-Secondary Education*)

#### CHAPITRE 4 : Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement - Diplôme additionnel (*Specialisation Certificate in the Teaching of a Supplementary Discipline – Additional Diploma - CSDS*)

Orientations:

- o Diplôme additionnel délivré en sus du diplôme d'enseignement reconnu par la Conférence suisse des Directrices et Directeurs cantonaux de l'instruction publique (*Diploma awarded in addition to the teaching degree recognised by the Swiss conference of cantonal ministers of education*)

# Domaine transversal – (voir pages de la rentrée académique 2025-2026)

Sous réserve de modification au niveau des salles

→ Rentrée académique  
2025-2026

## AUTOMNE 2025

F4S2014 - Evaluation, orientation, sélection
Raphaël Pasquini
8h15-12h

Dates	Salles
19 sept	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy
26 sept	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy
3 oct	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy
10 oct	MS 160 (160pl.) – Uni Mail
31 oct	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy

F4S1012 - Le développement et l'apprentissage en contexte scolaire
Emmanuel Sander
8h15-12h

Dates	Salles
21 nov	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy
28 nov	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy
5 déc	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy
12 déc	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy
16 janv	SC II A150 (150pl.) – Uni Sciences

## PRINTEMPS 2026

F4S 1014 - Constructions des systèmes éducatifs et évolution des conceptions de l'élève et de la jeunesse : approches historiques
Rita Hofstetter – Joëlle Droux 8h15-12h

Dates	Salles
13 fév	MS 160 (160pl.) – Uni Mail
20 fév	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy
6 mars	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy
13 mars	Salle Forum 211- Ecole-club Migros-Esplanade de Pont-Rouge2,1212 Grand-Lancy
24 avril	U 300 (300pl.) – Uni Dufour

F4S 1013 - Pluralité des conditions sociales, de genre et des cultures
Maïtena Armagnague 8h15-12h

Dates	Salles
8 mai	U 300 (300pl.) – Uni Dufour
22 mai	U 300 (300pl.) – Uni Dufour
29 mai	MS 150 (150pl.) – Uni Mail
5 juin	MS 150 (150pl.) – Uni Mail
12 juin	MS 150 (150pl.) – Uni Mail



Chargé·es d'enseignement :

Coordinatrice des enseignements transversaux de la Forensec : Juliette Garnier

[Juliette.Garnier@unige.ch](mailto:Juliette.Garnier@unige.ch)

Marion van Brederode : [Marion.Vanbrederode@unige.ch](mailto:Marion.Vanbrederode@unige.ch)

Armanda Läng : [Armanda.Lang@unige.ch](mailto:Armanda.Lang@unige.ch)

Nuria Petschen : [Nuria.Petschen@unige.ch](mailto:Nuria.Petschen@unige.ch)

Léonard Rouiller : [Leonard.Rouiller@unige.ch](mailto:Leonard.Rouiller@unige.ch)

# Introduction à la Profession Enseignante – Organisation générale

→ Rentrée académique  
2025-2026

- Cette UF concerne **tous·tes les étudiant·es de la Forensec**
- Elle comprend :
  - **trois semaines de séminaires**
  - **deux semaines d'enseignements thématiques**
- Les séminaires de l'UF PE ont lieu les mardi après-midi, mercredi après-midi et vendredi toute la journée
- Les emplois du temps précis vous seront délivrés lors de votre premier séminaire
  - il est nécessaire de se rendre disponible sur l'entièreté des semaines de séminaires (remplacements éventuels à demander)
  - il n'est pas nécessaire de se rendre disponible sur l'entièreté des semaines d'enseignements thématiques qui auront lieu en janvier/février

# Introduction à la Profession Enseignante – Organisation générale

→ Rentrée académique  
2025-2026

- Les étudiant·es sont réparti·es en 6 **groupes pluridisciplinaires**, avec un·e CE référent·e. **Les groupes restent les mêmes** tout au long de l'année
- Ces enseignements abordent des thématiques transversales et communes à tous·tes les enseignant·es en formation (autorité éducative, rapport aux savoirs, inégalités socio-scolaires, ...)
- Votre CE référent·e vous a normalement déjà contacté·e par mail pour vous indiquer le groupe auquel vous appartenez ainsi que l'heure et la salle du premier cours

# Demande d'équivalences académiques :

[Informations et documents disponibles ici](#)

**Délai :** jusqu'au 31 août 2025

Formulaire à adresser à [forensec@unige.ch](mailto:forensec@unige.ch)

**VAE :** <https://vie-de-campus.unige.ch>

La demande d'équivalences académiques : faire valoir les compétences acquises dans une formation universitaire de même niveau (MA = MA...) et ayant donné lieu à des crédits ECTS

La demande de validation des acquis d'expérience (VAE) : procédure payante centrée sur la valorisation de compétences acquises dans le cadre d'une/des expérience (s) professionnelle(s) préalable(s) à l'entrée en formation.

Entretien préalable avec le conseiller VAE de l'UNIGE recommandé.

**Calendrier académique 2025-2026 ([lien](#))**

**Discipline en formation romande (Didro) ([lien](#))**

**Formation complémentaire pour enseigner en classes professionnelles (CMP) → en 2<sup>ème</sup> année ([lien](#))**

**Programmes des cours UNIGE en ligne ([lien](#))**

**Pages de la rentrée 2025 ([lien](#))**

**Guide de l'étudiant-e ([lien](#))**

## VI. Contacts

**Secrétariat des étudiant-es FORENSEC :** [forensec@unige.ch](mailto:forensec@unige.ch)

Alex Taimsalu

Maya Bürcher

**Conseillère académique FORENSEC :** [conseil-forensec@unige.ch](mailto:conseil-forensec@unige.ch)

Delphine Eggel

*Permanences sans rendez-vous les mercredis et les vendredis entre 12h et 13h au bureau 115*

**Secrétariat des stages FORENSEC :** [stage-forensec@unige.ch](mailto:stage-forensec@unige.ch)

Myriam Vitali-Capraro

**Responsable des stages FORENSEC :** [responsable-stages-forensec@unige.ch](mailto:responsable-stages-forensec@unige.ch)

Simon Toulou

*Permanences sans rendez-vous les lundis de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h*

*Avec rendez-vous les mercredis de 9h30 à 13h et de 14h à 15h30*

# Après la séance

Accueil par les équipes de didactiques

12h15 à 13h00	Plénière MASE disciplinaire et bi-disciplinaire, 1ère année salle MS 160 - Uni Mail sous-sol		
<i>Accueil des étudiant-es en mono-discipline et en première discipline</i>			
	Allemand + CSDS	PM 01	Pavillon Mail (rez)
	Anglais	PM 02	Pavillon Mail (rez)
	Arts visuels	PM 03	Pavillon Mail (rez)
	Biologie	PM 04	Pavillon Mail (rez)
	Education physique	M 2130	Uni Mail (2ème étage)
	Français	M 2140	Uni Mail (2ème étage)
	FLE	PM 13	Pavillon Mail (rez)
	Géographie	PM 07	Pavillon Mail (rez)
	Histoire	PM 09	Pavillon Mail (rez)
	Informatique + CSDS*	PM 10	Pavillon Mail (rez)
	Mathématiques	M 2150	Uni Mail (2ème étage)
	Musique*	PM 11	Pavillon Mail (rez)
	Physique	PM 04	Pavillon Mail (rez)
	Psychologie*	PM 15	Pavillon Mail (rez)
	Sociologie + CSDS*	PM 16	Pavillon Mail (rez)
<i>Accueil des étudiant-es en MASE bi-disciplinaire dont la deuxième discipline est...</i>			
	Allemand	PM 01	Pavillon Mail (rez)
	Anglais	PM 02	Pavillon Mail (rez)
	Français	M 2140	Uni Mail (2ème étage)
	Géographie	PM 07	Pavillon Mail (rez)
	Histoire	PM 09	Pavillon Mail (rez)
	Informatique*	PM 10	Pavillon Mail (rez)
	Mathématiques	M 2150	Uni Mail (2ème étage)
14h15 à 15h00			
17h15 à 18h	Séance DIDRO	M 2130	Uni Mail (2ème étage)

\*Séance DIDRO obligatoire pour les étudiant-es des disciplines concernées

